



Le 6 Septembre 2022,

## **P.V. journée travail Dpt Arbitrage – 22/06/2022**

**Présents :** MM. GEURTEN A. (Président) ; JORIS Y. ; FORTHOMME H. ; MASSLOW S. ; MOSCIATTI R. ; WARENGHIEN F. ; AIGRET Ph. ; VINCI G.

**Excusés :** M. DUCATE X.

L'ensemble du DA tient vivement à remercier Fabrice et son épouse de nous avoir accueilli chez eux afin de réaliser cette « journée de travail ».

### ➤ **Approbation P.V :**

Le P.V. du 12/04/2022 est approuvé à l'unanimité.

### ➤ **Courrier : traité**

Nous avons traité et discuté des différents courriers reçus ; les réponses à ceux-ci suivront.

### ➤ **Situation des arbitres :**

- Nous discutons du nombre d'arbitres nécessaires pour couvrir les championnats R1 et R2.
- Pour la saison prochaine, des tests physiques seront organisés selon le planning suivant :
  - Test 1 : 28/08 (lors de l'Assemblée rég.).
  - Test 2 : en septembre (pour les arbitres absents au test 1 ou repêchage).
  - Test 3 : en octobre (repêchage).
  - Test 4 : en janvier (repêchage ultime).

Pour officier en seniors rég., l'arbitre devra réussir le test physique de léger à hauteur du palier des 8'. S'il échoue, il aura droit à une seconde chance. S'il échoue à nouveau, l'arbitre ne pourra pas officier en seniors rég. lors du 1<sup>er</sup> tour ; il aura une 3<sup>ème</sup> chance pour repasser le test physique au mois de janvier. Si l'arbitre échoue lors de cet ultime repêchage, il sera remis à disposition de sa province.

### ➤ **Méthode des nominations 2022-23 :**

- Un fichier reprenant tous les arbitres rég. sera réalisé par le DA et envoyé au convocateur. Ce fichier reprendra les arbitres selon 3 catégories : Crew chief, parfois crew chief ou 2<sup>ème</sup> arbitre, 2<sup>ème</sup> arbitre. Ce fichier sera évidemment évolutif au cours de la saison.
- Système d'envoi des nominations :
  - Entre le 8 et le 10 du mois précédent, les arbitres rentrent leurs disponibilités.
  - Le convocateur élabore seul les nominations pour 2 semaines.

- Le 12 du mois précédent, envoi des nominations à MM. FORTHOMME H. et JORIS Y. pour relecture et approbation.
  - Le 15 du mois précédent, les nominations sont envoyées aux arbitres pour les 15 premiers jours.
  - Même principe pour les nominations des 15 derniers jours du mois ; elles sont envoyées le 27 du mois précédent pour relecture et approbation ; ensuite, le 1<sup>er</sup> du mois elles sont envoyées aux arbitres.
  - **Point d'attention :**  
 Cette méthode de nominations est ce à quoi nous voulons arriver la saison prochaine ; nous ne l'appliquerons pas au mois d'août et ce sera également très compliqué pour le mois de septembre voire octobre. En effet, avec notre AG fin août, ce système sera délicat à mettre en place, qui plus est nous nous doutons que plusieurs arbitres seront absents (vacances, blessés, raisons privées, ...), que certains échoueront peut-être au test physique, nous devons attendre les repêchages, etc. En résumé, nous ferons notre maximum mais nous demandons de la compréhension dans la mise en place.
- Nous attendons l'information du NDR s'ils poursuivent avec l'appel de stagiaires rég. pour officier en TDM2.

### ➤ **Evaluations :**

- Nous conservons globalement le même système d'évaluation, mais quelques ajustements sont réalisés :
  - A la place d'évaluateurs « aléatoires » jusqu'aux PO, ce seront des classificateurs qui détermineront les arbitres repris pour les PO.
  - Le rapport d'évaluation évolue avec l'ajout des lettres B+, B-, C+ et C-.
- Il est demandé aux classificateurs d'envoyer leurs disponibilités par mail pour le 8 du mois à M. JORIS Y.
- Au niveau des classificateurs,
  - Pour la R1 : 2 classificateurs du DA (MM. JORIS Y. et VINCI G.) ; nous essayerons de trouver également 2 autres classificateurs (hors DA).
  - Pour la R2 : 2 classificateurs du DA (MM. WARENGHIEN F. et MASSLOW S.) ; nous essayerons de trouver également 2 autres classificateurs (hors DA).
- Pour la suite, c'est donc identique. Vers la fin avril, les classificateurs déterminent les arbitres qui seront repris pour les PO. Lors des PO, de nouveaux classificateurs (en fonction des disponibilités il se peut qu'on doive utiliser certaines des mêmes personnes) ainsi que le DA iront voir tous les arbitres impliqués dans les PO pour établir le classement final.

### ➤ **Planification de la saison du DA 2022-23 :**

- Réunions DA :  
 Tout dépendra de la planification des réunions du CDA AWBB bien entendu, mais sinon nous tiendrons nos réunions les :
  - 21/09
  - 11/10
  - 22/11
  - 13/12

- AGs :
  - L'Assemblée de début de saison se tiendra à Louvain-la-Neuve le dimanche 28/08.
  - L'Assemblée de mi-saison se tiendra le vendredi 16/12 (si possible à Jambes).
- Xmas Tournament Kortrijk :  
Nous espérons vivement être invités par la BVL à participer à ce tournoi, il aura lieu les 27-28-29/12.
- JRJs :
  - JRJ 1 : 22/01/2023.
  - JRJ 2 : 26/03/2023.
- Stage rég. 2023 :  
Nous espérons pouvoir encore le réaliser à Spa les 14-15-16/04/2023.
- ITW 2023 :  
Ce tournoi de formation AWBB se tiendra à Wanze du 17 au 21/05/2023.

### ➤ **Projets DA Saison 2022-23 :**

- Le projet le plus important est en fait la continuation du projet lancé cette saison-ci, à savoir « les arbitres clubs ». En effet, nous constatons un engouement certain, il y a chaque fois pas mal de candidats qui sont présents, nous voulons donc d'une part continuer à au moins dispenser une formation par province, mais d'autre part, nous voulons surtout :
  - Suivre les arbitres club déjà diplômé, voir où ils en sont... Est-il envisageable qu'ils passent à l'échelon supérieur et suivent le « vrai » cours d'arbitrage (Objectif n° 1 dans l'optique du recrutement).
  - Implémenter une structure d'arbitrage dans chaque club de l'Awbb afin de développer l'arbitrage en club et assurer un arbitrage de qualité en U12 (voire en U10).
  - Développer une structure « Arbitre club » au sein de chaque CFA.
 A ce jour, depuis le lancement de ce nouveau projet « Arbitre club », ce sont 118 nouveaux arbitres club qui ont été formés !
- Le projet à lancer pour cette nouvelle saison sera le « Projet féminin ». En vue des exigences FIBA, nous voulons relancer et concrétiser ce projet avec nos arbitres féminines.
- Un autre projet, similaire +- à ce que nous voulons réaliser avec nos arbitres féminines, est de réaliser un groupe « potentiels provinciaux garçons » ; l'envie est de collaborer avec les CFAs et de les aider à développer leurs meilleurs éléments (2 arbitres/province seraient demandés).

### ➤ **« ROI » - Ligne de conduite des arbitres rég. :**

- Nous allons essayer d'établir tout au long de la saison un document de travail reprenant les points qu'il nous semble importants à respecter pour un arbitre rég.
- Voici déjà quelques points que nous aimerions appliquer dès la saison prochaine :
  - Test physique :  
Cfr. Explications point « Situation des arbitres ».
  - Arbitrage en jeunes :

Le DA fixe aux arbitres rég. d'arbitrer au minimum 4 matchs de jeunes/mois (ou de visionner). S'il ne respecte pas cet engagement, une suspension en seniors peut être envisagée.

○ Analyse vidéo :

En fonction de la carrière de l'arbitre, voici les pénalités pour la non réalisation des vidéos :

\* Les "rookies" (obligés d'avoir un mentor) : pas de possibilité de 1/2 finales et Finales de CAWBB, pas de PO et donc pas de promotion.

\* Les arbitres < 5 ans (en R1 ou R2) (obligés d'avoir un mentor) : pas de possibilité de Finales de CAWBB, PO possible mais pas de promotion.

\* Les arbitres >= 5 ans (en R1 ou R2) : PO possible mais pas de Finales de PO et pas de promotion.

➤ **Assemblée rég. de début de saison :**

Elle se déroulera à Louvain-la-Neuve le dimanche 28/08 de 9h à 12h. Le programme sera travaillé durant l'été mais en résumé :

- Présentation théorique des nouvelles règles, certains rappels.
- Présentation du système d'évaluation.
- Travail sur terrain.

Présence Du DA : Tout les membres du DA seront présents sauf M. DUCATE X.

➤ **Divers :**

Néant.

*Au nom du DA, le secrétaire*

*Hervé Forthomme*